

Paris, le 2 mai 2012

RALLYE

MODALITES DE MISE A DISPOSITION OU DE CONSULTATION DES INFORMATIONS RELATIVES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 23 MAI 2012

La société Rallye informe ses Actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire est convoquée pour le mercredi 23 mai 2012, à 10 heures, au Centre de conférences & de réceptions - Etoile Saint-Honoré, 21-25, rue Balzac à Paris (75008).

L'avis préalable de réunion comportant l'ordre du jour et le texte des résolutions a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 16 avril 2012 (bulletin n°46).

Les modalités de participation et de vote à cette assemblée figurent dans cet avis.

Les informations et documents relatifs à cette Assemblée, et en particulier le document de référence, peuvent être consultés sur le site internet de la Société : <http://www.rallye.fr>.

L'ensemble des documents et renseignements concernant cette Assemblée sont tenus à la disposition des Actionnaires dans les conditions prévues par la réglementation